



Circulation routière Module 4

"le constat amiable"

Public - Pré-requis :

Toute personne possédant le permis de conduire.

Objectifs :

- Connaître le contenu d'un constat amiable,
- savoir remplir le constat amiable,
- connaître les barèmes de responsabilité.

Programme :

Les définitions du constat amiable

Présentation du constat

La procédure lors d'un d'accident

Les différents cas d'accidents

Le barème des responsabilités

Cas concrets

Moyens et méthodes pédagogiques :

Exposé, exercices, ordre de missions.
kit de réalisation de cas concrets,
simulateur de cas d'accidents.

Durée :

1 jour

Documentation remise :

Livret "Kit du constat facile + normographe".

C'Defi

4, place de la Mairie - 10140 BEUREY

Tél : 03.25.43.49.88 - Fax : 03.25.43.49.87

www.cdefi.com - info@cdefi.com